

Le 10 janvier 1754 - Lozier-Bouvet au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/8.

Jean Baptiste Charles Bouvet de Lauzier, dit Lauzier-Bouvet ou Lozier-Bouvet, est gouverneur des Isles de France et de Bourbon de 1750 à 1763. Il supplie le ministre de rappeler Cossigny (Jean- François, père de Joseph-François). Un Sr Aubry a apporté des muscadiers. Poivre arrive sur *le Rouillé* avec des muscadiers, il voudrait un petit bâtiment pour poursuivre sa mission.

Monseigneur

Il me paraît bien à craindre que M. Cossigny ne fasse bien du mal ici, et je ne vois pas qu'il y puisse faire grand bien. Si son point d'appui est rejeté, s'il a manqué son objet, peut-on attendre qu'il se redresse, lui qui dit l'avoir étudié, cet objet, dès 1732 avec toute l'attention dont il est capable ? Mais quand M. Cossigny serait un aigle, serait-il prudent de le laisser au risque de voir tout bouleverser.

Un lieutenant d'Infanterie de cette garnison insulte un Conseiller ; M. Cossigny prend fait et cause pour cet officier, m'écrit une lettre pleine de passion, se déclare le protecteur du militaire toujours mécontent de la prééminence que la Compagnie donne ici à la plume sur l'épée. M. Cossigny s'intéresse pour ce lieutenant parce qu'il est allié de M. Saintard, et cet ingénieur dit devoir des égards à tout ce qui appartient à ce Directeur. Or M. Gosse, premier Conseiller, de l'insubordination duquel je me suis plaint et je me plains encore à Votre Grandeur, qui a été renvoyé de Pondichéry, est le neveu de M. Saintard ; et M. Dagan, Conseiller Procureur du Roi est lié avec M. Gosse.

Ces circonstances donnent encore plus beau jeu à M. Cossigny à embarrasser l'exercice de l'autorité, peut-être même en arrêter le cours. Je vous supplie, Monseigneur, de rappeler cet ingénieur et de révoquer les deux conseillers.

Je joins ici copie de mon expédition à la Compagnie.

M. Aubry (armateur particulier de Bengale) dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Grandeur dans ma lettre du 30 avril 1753, est revenu de Batavia avec plusieurs plants et plusieurs graines ; il y avait douze pieds de muscadier, dont neuf sont morts depuis, et trois sont vivants ; il prétend avoir fait des liaisons qui lui en procureront d'autres et même des géofliers. Il a apporté aussi un plant qu'on lui a donné pour géoflier, mais qui est mort.

M. LePoivre envoyé par Messieurs du Comité Secret à la recherche des épicerie fines, vient d'arriver sur le vaisseau *le Rouillé* avec cinq pieds de muscadiers dont quatre sont de l'espèce de Banda et ont environ deux pieds et demi de tige au-dessus de terre ; le cinquième est de Mindanao et n'a que quatorze pouces de tige ; ils sont tous sains et vigoureux et ont des feuilles. M. LePoivre m'a dit qu'il en avait eu à Manille trente deux de l'espèce de Banda comptant qu'on lui enverrait un petit navire pour les apporter à droite ici, mais qu'ayant été obligé d'attendre plusieurs mois à Manille pour passer à Pondichéry, et plusieurs mois à Pondichéry pour passer ici, et que n'ayant eu aucune commodité dans les vaisseaux pour placer ces plants dont il lui fallait cacher la qualité, il avait eu peine à sauver les cinq plants qui restent. Il a les espérances les plus fortes d'avoir de nouveaux plants de muscadier et même de géoflier, et de la graine de l'un et de l'autre, si on lui donne un petit bâtiment, dont il compte que les frais d'armement seront payés par les profits du commerce de Manille.

Les épicerie rendraient ces îles riches. Le petit ainsi que le grand colon pourrait s'adonner à cette culture. Sans une denrée de commerce l'Isle de France sera toujours dans un état de médiocrité qui ne répondra pas aux vues de la Compagnie.

Je suis avec un très profond respect Monseigneur,
de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

A l'Isle de France. Le 10 janvier 1754

De Lozier Bouvet

* * *